

ATTESTATION DE VERSEMENT DE CAPITAL

La BANQUE POPULAIRE OCCITANE, dont le Siège Social est situé 33-43 av. Georges Pompidou - 31135 BALMA CEDEX,

représentée par Patrick LECAS, Conseiller, à l'agence de ST CERE, ,

certifie qu'il a été déposé la somme de 5000 euros sur le compte bloqué numéro 75320925777, somme qui restera indisponible jusqu'à l'immatriculation effective de la Société LANGKAWI SAS, dont le Siège Social est établi 46400 ST CERE.

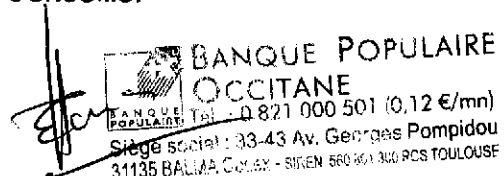
Cette somme est constituée de la manière suivante :

- Dépôt espèces d'un montant de 3750 Euros, apport de MR DEMOL GAUTHIER.
- Dépôt espèces d'un montant de 750 Euros, apport de MME DEMOL AXELLE.
- Dépôt espèces d'un montant de 250 Euros, apport de MR DEMOL PIERRE LOUIS.
- Dépôt espèces d'un montant de 250 Euros, apport de MR DEMOL QUENTIN.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

ST CERE, le 30 novembre 2010

Patrick LECAS
Conseiller



LANGKAWI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 49 avenue Victor Hugo, 46400 Saint-Céré

R.C.S. Cahors
(en cours d'immatriculation)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

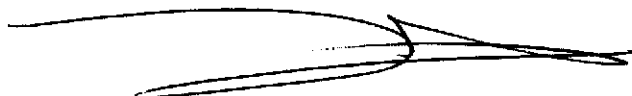
- Capital : 5.000 euros
- Nombre d'actions : 500 (cinq cents)
 - de numéraire : 500 actions libérées de la totalité de la valeur nominale à la souscription
- Valeur nominale : 10 euros

Nom, prénom, adresse des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites	Montant des versements effectués
DEMOL Gauthier, 131 rue de Saliège, 46400 Saint-Céré	375	10 €	3.750 €
DEMOL Axelle, 131 rue de Saliège, 46400 Saint-Céré	75	10 €	750 €
DEMOL Pierre-Louis, 131 rue de Saliège, 46400 Saint-Céré	25	10 €	250 €
DEMOL Quentin, 131 rue de Saliège, 46400 Saint-Céré	25	10 €	250 €
TOTAL	500	10 €	5 000 €

Total d'actions souscrites : 500
Total du montant nominal de ces actions : 5.000 euros
Total des versements en numéraire effectués : 5.000 euros

Le présent état constatant la souscription de 500 actions de la société LANGKAWI, ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de 5.000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par le Président.

Fait à Saint-Céré,
En deux (2) exemplaires,
Le 3 décembre 2010

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Gauthier Demol